



Diseau Couche.

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands

vol 13, no 9, septembre 2009



6^e ÉDITION 11-12-13 SEPTEMBRE 2009

chants de Vielles

Rencontre de chanteurs, musiciens, danseurs et curieux
Site de l'Exposition agricole, Calixa-Lavallée

Temps forts
Vendredi 19h
La Nuit du Chant
Une veillée où chacun est bienvenu à chanter.
Samedi 20h
Veillée de musique et danse dans la grange*
Dimanche de 10 h à 18h 30
Randonnée chantée
Combat d'accordéon
Défilé sur le rang de la Beauce
Concert final à l'église*

Un festival de musique traditionnelle dans votre région !
Pour toute la famille.
Plus de 50 artistes du Québec, des États-Unis et de Bretagne.

Soyez de la fête !
A BOIRE ET A MANGER
EN VENTE SUR LE SITE
RÉSERVATIONS
450 583-5631
www.chantsdevielles.com

* TOUS LES DÉTENTEURS DE PASSEPORTS AURONT PRIORITÉ D'ACCÈS À LA VEILLÉE DANS LA GRANGE AINSI QU'AU CONCERT FINAL

Sommaire

Page 1	Chants de Vielles
Page 2-3	La fête au village
Page 4-5	Chants de Vielles- Programmation
Page 6	Nouvelles du pont Projet d'ordre du jour du Conseil municipal
Pages 7	Mot du maire.
Page 8-11	Procès-verbal du 3 août 2009
Page 12	Informations municipales
Page 13	École de musique Suzie Auclair Sudokumot 11
Page 14	Comité culturel et patrimonial
Page 15	Terrain de jeux 2009 -Bilan Informations: Chants de Vielles Solution Sudokumot 11
Page 16	Les Loisirs: prochaines activités

Avec la fin de l'été, Chants de Vielles fait ses sillons en aménageant, chaque année, un lieu où peuvent se vivre des échanges à échelle humaine; de ceux qui font du bien.

De cette 6^e édition (11, 12 et 13 septembre prochain) émergera des talents et sonorités multiples qui savent se faire apprécier. Y sont invités cette année plus de 50 artistes en provenance des différentes régions du Québec, des États-Unis et de France. Parmi eux, plusieurs ont une renommée internationale dont Le Vent du Nord, Nightingale, Gilles Chabenat ainsi qu'une version spéciale de la formation Ad Vielle Que Pourra, qui effectuera un retour sur scène pour l'occasion.

Ne ratez pas l'occasion de vivre cette expérience unique.

Il y en aura pour tous les âges, pour tous les goûts!

Plus d'informations sur www.chantsdevielles.com

DES PASSEPORTS GRATUITS SERONT DISPONIBLES POUR LES RÉSIDENTS (TES) DE CALIXA-LAVALLÉE ENTRE LE 24 AOÛT ET LE 10 SEPTEMBRE.

Pour vous les procurer, veuillez vous adresser à Nicole Jacques, à la Mairie.

Venez chanter, danser, rire et célébrer en famille, en toute simplicité !

Chants de Vielles est soutenu par le Pacte rural, un programme du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

Ce programme vise à soutenir le développement des milieux ruraux au Québec.

La fête au village

Vendredi, 14 août, un lever de soleil se faisait derrière les arbres, colorant le ciel, tandis qu'un croissant de lune et une étoile apportaient une touche particulière à cette veille de notre Fête au village. Je viens, heureuse et comblée, t'écrire comment j'ai vécu cette journée unique, mon ami-e.

Le ciel avait mis sa robe bleue, les rayons de soleil réchauffaient nos cœurs, nos corps et nos esprits, Dame Nature nous invitait à la fête des Calixoises et des Calixois. Bien sûr, j'ai barboté dans l'eau de notre piscine, accompagnée des enfants, des petits-enfants et de mes voisines Julie, Roxane et Audrey, nous avons eu beaucoup de plaisir : il fallait bien nous rafraîchir pour goûter pleinement à la belle fête. Je suis partie vers 16 heures 30, laissant derrière moi, ce beau monde, sachant qu'il viendrait me rejoindre.

Arrivée sur le site, je vois des enfants maquillés, des personnes à leur kiosque, d'autres sous le chapiteau, ce que j'ai surtout remarqué : les sourires qui rayonnaient sur les visages. J'étais au bon endroit, la fête battait son plein. Je me suis promenade pour admirer tout ce travail accompli par les organisateurs. Je me suis laissé imprégner par ce climat de joie et par cette harmonie qui animait les personnes présentes.

Puis ce fut l'arrivée des petits-enfants, nous sommes allés aux jeux gonflables, au kiosque de maquillage, au " Bonhomme tombe à l'eau ", à la cantine, au kiosque du blé d'inde, et puis, au " Cornet de crème glacée ". Des yeux ravis, des cœurs joyeux, étaient réunis pour la fête.

Comment passer sous silence l'hommage fait à Jean-Paul Jacques, le feu de joie et le chansonnier Steve Labreque avec des airs entraînants qui ont amené quelques personnes sur la piste de danse. Dans un ciel pur et beau, brillaient quelques étoiles. Et tout ce décor et cette ambiance à quelques pas de chez nous. Chez nous, c'est Calixa-Lavallée, et je crois que ce 15 août 2009 a fait monter d'un cran ma fierté d'être Calixoise.

Merci à toute l'équipe qui a bâti cette fête d'amour, de fierté et de fraternité.



C'EST
LA FÊTE
AU
VILLAGE
DE
CALIXA-
LAVALLÉE

15 AOÛT 2009



C'ÉTAIT LA FÊTE AU VILLAGE LE 15 AOÛT DERNIER

L'idée de faire une fête nous est venue suite aux paroles que nous entendions de part et d'autres, tel le fait que beaucoup de nouvelles personnes sont arrivées avec les années et qu'il n'y avait pas vraiment eu d'occasion de les rencontrer. De fil en aiguille les idées ont commencé à naître, se sont développées, si bien que nous y avons cru. À travers les mois de travail, beaucoup de personnes nous ont soutenues soit par leur aide, leurs idées et leur temps. Nous n'aurions pas pu y arriver sans eux. C'est pourquoi nous prenons le temps de les remercier. Nous garderons un merveilleux souvenir de cette première édition ou parents, amis, voisins



sont venus manger un maïs, jouer aux jeux de kermesse, honorer un des leurs ou tout simplement profiter de cette journée des plus chaudes de l'été en bonne compagnie. Nous ne pourrions terminer sans un merci vraiment spécial à Mesdames Julie Plourde et Nicole Jacques, pour leur aide incalculable. En terminant, un petit clin d'œil aux idées géniales qui ont fait de cette fête un tout.

Véronique Dansereau et Carolyne Green

UN GRAND MERÇI À NOS COMMANDITAIRES

MRC DE LA JEMMERAIS
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE
STÉPHANE BERGERON DÉPUTÉ
LUC MALO DÉPUTÉ
BETON RIVE-SUD
TRANSPORT A.JACQUES
COOP
P JACQUES
GARAGE P.PLUS
BAR LE MANOIR
RESTAURANT LA FINE TABLÉE
CUISINE MARIO LAMOUREUX
PHARMACIE BRUNET
MARCHÉ METRO
TRANSPORT C.JACQUES
GUEULETON
FORGE CALIXA
MOISSON D OR
RESIDENCE FUNÉRAIRE JACQUES
ILE RONDE
PIZZ VERCHERES
RESTAURANT LA BRUNNOIRE
BOUQUET DE BONBONS
RESTAURANT LA FINE TABLÉE
VIDEO VERT
CREMERIE CHEZ ARMANDE
CHEZ BERGER
KORVETTE
ROLLANDE CHARRON
TRANSPORT L OISEAU FILANT
LA FÉE FLEURETTE
LE CLOS DE MICHETTE
LUNETTERIE JOHANNE ROY
GIGOLO COIFFURE
QUINCAILLERIE ACE
CAROLYNE GREENE COIFFURE
DÉPANNEUR D'LA CÔTE
NORMAND JACQUES,
ÉBÉNISTE

Fête du 15 août 2009

Une réussite grâce à deux femmes passionnées

Je voulais simplement remercier deux femmes extraordinaires qui ont pris sur leurs épaules toute l'organisation, la planification et l'exécution de la fête du Village de Calixa-lavallée. En moins de 6 mois, elles ont réussi un exploit qui ne pouvait rester sous silence. Alors je lève mon chapeau à Mesdames Véronique Dansereau et Carolyne Green pour leur courage, leur implication, leur passion pour leur village, pour leur communauté, pour leurs enfants. Depuis leur entrée comme membre du CA des Loisirs, le village n'a plus la même couleur. Un vent de nouveauté et de plaisir envahit doucement notre belle communauté et elles ne sont pas étrangères à ça.

Bravo Mesdames et encore Merci !

Julie Plourde



chants de Vieilles

Rejoignez-vous à nous pour souligner le lancement de la programmation de la 6^e édition de CHANTS DE VIEILLES qui se tiendra les 11-12-13 septembre 2009 à Calixa-Lavallée.

PLUSIEURS PERFORMANCES EN DIRECT

Mercredi le 9 septembre à 16h au Bistro Vices & Versa
6631, boul. St-Laurent, coin rue St-Zotique, Montréal

L'événement sera diffusé en direct dans le cadre du 4@6 sur les ondes de CIBL Radio-Montréal.

RSVP: 450-640-0500 info@clraymond.com

Québec  Festivals Québec  umen digital 

PROGRAMMATION

Grandes lignes et Temps forts

VOLET / CHANSON

Samedi 12h30 : Roue de chansons des Pays de Bretagne: Charles Quimbert, André Drumel, Louis et Léone Bernier, Robert Bouthillier et Alain Leroux. Des invités d'honneur qui construisent, en chantant, un pont entre deux villages : Calixa-Lavallée (Québec) et Bovel (Haute-Bretagne, France)

Vous observerez cette année un taux " anormalement " élevé de gens de Bretagne participants aux activités du festival. En effet, se construit, sur les bases d'enrichissements culturels et organisationnels entre les événements Chants de Vieilles et la Fête du Chant de Bovel, un projet de jumelage de villages Québec-France. Nous aurons, dans ce contexte, l'honneur d'accueillir une délégation extraordinaire formée entre autre de Charles Quimbert, ainsi que de messieurs et dames André et Irène Drumel, Louis et Léone Bernier. Des chanteurs exceptionnels qui viendront généreusement partager leur savoir-être avec nous.

Ce projet est soutenu par le ministère des Relations internationales du Québec et le ministère des Affaires étrangères et européennes de France dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Vendredi 20H: La Nuit du Chant

Pour une troisième année, les vieilles planches de la grange aux chansons seront témoins de cette assemblée toute particulière. Une Veillée où chacun est bienvenu à chanter, à répondre aux chanteurs, à faire danser en chantant ou simplement à écouter des chansons traditionnelles. Tout le monde au même niveau, les débutants, les anciens autant que les pros. Le chant tourne et tout le monde participe. Présentée en collaboration avec plusieurs organismes québécois dont le Centre de valorisation du patrimoine vivant, la SPDTQ, le Centre du patrimoine vivant de St-Côme etc... Cette assemblée est également fédératrice pour le milieu du chant au Québec.

Avec entre autre les chanteurs : Robert Bouthillier, J-F Branchaud, Keith Murphy, Audrey Bordeleau, Daniel Roy, Robert Jourdain, Claude Méthé, Normand Miron, Bri-

gitte Kloareg, Normand Miron, André Richer, André Drumel, Louis et Léone Bernier, Michel Bordeleau, André Marchand...

Samedi 17H: Apéro chanté

Rejoignez-vous aux nombreux invités de Chants de Vieilles pour découvrir, en "ambianphonie", le répertoire francophone de chansons à boire et à manger.

Dimanche 10H: Randonnée chantée

La randonnée sillonnera tranquillement, au rythme des chansons, dans les rangs environnants du site du festival. Une formidable expérience de gymnastique matinale! Histoire de terminer la matinée en beauté, venez accueillir les randonneurs au bistro.

Atelier d'initiation au chant pour toute la famille

Samedi 14H : Chant à danser avec Pierrick Péronno et compagnie...

Samedi 15H : Chant à la marche avec Robert Bouthillier

Samedi 16H : Chant à la ronde en famille avec Brigitte Kloareg

Dimanche 10H : Chanson médiévale en famille avec Cercamon

SORTIE ALBUMS : Certains artistes invités au festival profiteront de l'occasion pour souligner la sortie de leurs nouveautés CD.

Dentdelion : Titre du CD : La Tondeuse

(RA014, Roues et Archets, SORTIE 9 septembre 2009)

Un album très original par cette unique formation bi-familiale qui comprend le vétéran violoneux-chanteur Claude Méthé (Le Rêve du Diable, Entourloupe, Ni Sarpe Ni Branche), la guitariste-chanteuse-podorythmiste "américquoise" Dana Whittle (Jeter le Pont), la flûtiste Denise Levac (Manigance) ainsi que leur talentueuse progéniture : Colin Savoie-Levac (banjo, mandoline, guitare, podorythmie...) et Béatrix Méthé (violon, voix). Quinze pièces fraîchement cueillies du jardin trad-folk pour nous nourrir d'une salade-trad délicieuse, assaisonnée de reels pimentés et chansons savoureuses. Une musique vraie et joyeusement honnête.

Donna Hébert

TITRE CD: In Full Bloom/en pleine floraison
(auto-production réalisée au Québec; réalisation Pascal Gemme + invités du Québec)

Lorsque Donna Hébert et Max Cohen jouent ensemble, le violon fougueux de Donna et les " grooves " guitaristiques impeccables de Max s'allient pour offrir une expérience délectable. Leurs concerts reposent sur les 40 ans de violonage canadien-français et celtique de Donna, ses chansons et airs originaux, ainsi que sur les solos bouillonnants et chansons originales de Max. Puisque, au festival, Donna lancera son nouveau disque de musique canadienne-française pour violon intitulé In Full Bloom / En pleine floraison, elle souhaite remercier tous ses amis qui ont fait de ce projet une réalité : le réalisateur Pascal Gemme, les invités Rachel Aucoin, Sabin Jacques, André Brunet et le regretté Denis Fréchette, ainsi que les techniciens Mark Busic et Max Cohen, sans oublier la graphiste Dana Whittle. La prestation de Donna et de Max au festival comprendra des pièces de leurs nouveaux disques respectifs.

VOLET / VIELLE À ROUE

Samedi 16H30-17H30 (concert)

Samedi 17h30-19H (Bal)

Le retour d'Ad Vielle Que Pourra

Formé en 1985, ce groupe a indéniablement marqué bien des gens passionnés de musique folk en Amérique du Nord. À partir d'une instrumentation traditionnelle française, Ad Vielle a su intégrer avec beaucoup de caractère, de talent, d'humour et de verve, diverses influences allant de la musique trad québécoise et bretonne autant que de la polka gypsie à la valse vénézuelienne ! En mettant l'accent sur la vielle à roue, le groupe a notamment contribué à faire revivre cet instrument au Québec. Regroupant à l'origine les bruxellois d'origine Daniel Thonon et son frère Luc, Alain Leroux, Clément Demers et Gilles Plante on a pu également y découvrir dont Jean-Louis Cros et Nicolas Boulerice. Le retour de cette formation sur la scène de Chants de Vieilles promet d'être mémorable et, qui sait, annonce peut-être un retour plus officiel...

Samedi 13H : Rencontres Chabenat/McLane

Samedi 14h30 : Rencontre vieilles à roue

Dimanche 14h : Carte blanche.

Un maître de vielle à roue : Gilles Chabenat

On a pu entendre ce phénoménal vielleux entre-autre avec le groupe Corse I Muvrini mais également avec les Véronique Sanson, Florent Pagny, Stephan Eicher, Jean-Jacques Goldman, Sting... et bien d'autres! Il fera escale à Calixa-Lavallée dans le cadre d'une tournée canadienne qui l'amènera en plusieurs provinces via les Alliances Français du pays.

Dimanche 11H ; Le Vent du Nord

Un prolifique quartet qui connaît un succès énorme en Amérique du Nord et en Europe et qui, de surcroît, est le seul groupe au monde à interpréter du trad. québécois en intégrant de la vielle à roue, Le Vent du Nord sera au festival cette année. Les fidèles du festival, attendaient ce moment depuis au moins...6 ans !

Le groupe achève, avec l'imminente sortie de son nouvel album LA PART DU FEU (6 octobre 2009/

page 5

Lion d'Or) sa tournée " Dans les airs ". Dernière occasion d'assister à une version intimiste de ce concert ultra bien rodé (plus de 150 représentations en Amérique et en Europe depuis automne 2007)

DES RENCONTRES INUSITÉES: Les cousins des États et le 400e de Champlain dans la Vallée du Richelieu

En plus de nos cousins bretons, nous aurons le plaisir d'accueillir des cousins de Nouvelle-Angleterre cette année. Le renommé et raffiné trio Nightingale (Vermont), une violoneuse très reconnue dans la communauté folk de ces états, Donna Hébert (Massachusetts), ainsi que l'ensemble québécois Dentdelion à l'intérieur duquel se trouve le québécois Claude Méthé et sa femme américaine Dana Whittle, ainsi que leur fille Béatrix Méthé. Nous pourrons ainsi souligner le 400e anniversaire du passage de Champlain sur la rivière Richelieu

Outre une rencontre de plectromanes, une session de violoneux, un combat d'accordéon bien d'autres moments forts à prévoir dont:

Atelier scie musicale/ lame sonore / égoïne

Un atelier pour découvrir la magie de l'acier qui chante. Une initiation aux techniques de bases, coups d'archet, courbes de son, vibrato, etc... Il faut bien débiter par quelques notes, et surtout par la rencontre de cet instrument étrange. Quelques scies musicales disponibles sur place. Apportez vos propres scies de travail (si elles sont assez longues) ou vos véritables scies musicales pour plus d'agrément.

Veillée au grain dans la grange

De ces soirées que vous ne pourrez jamais oublier. Avec notamment Gilles Chabenat (France), Nightingale (Vermont), Les Mononcles (Québec) et Le Vent du Nord (Québec)

Dimanche 17h30 - Défilé de chanteurs, musiciens, danseurs e curieux sur le rang de la Beuce

CONCERT FINAL À L'ÉGLISE STE-THÉODOSIE

avec Gilles Chabenat, Dentdelion (en famille)Quimbert/Drumel et Ad Vielle que Pourra

(Places limitées) -Priorité accordée aux détenteurs de passeport. Les places qui resteront disponibles seront mises en vente à la billetterie du festival, le dimanche entre midi et 16H.





**La fin des travaux du pont est prévue pour le jeudi, 24 septembre 2009.
En espérant que cette fois-ci, ce pont sera reconstruit pour longtemps ?**



Merci à monsieur Carmel Jacques pour avoir reçu l'hébergement et la machinerie des contre-maîtres et ouvriers.



Un gros merci à monsieur Jean-Denis Palardy ainsi qu'à son épouse pour l'accès à la passerelle.

Un autre MERCI pour Jonathan Pronovost et sa fille Mélissa pour avoir accepté que la passerelle les dérange un peu !

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



RÉUNION DU CONSEIL
le mardi 8 septembre 2009 à 20h00
Salle municipale

ORDRE DU JOUR-préliminaire

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 3 août 2009;
3. Suivi donné par le directeur général;
4. Correspondance;
5. Rapport des comités;
6. Calendrier des séances du conseil - modification;
7. Élections :
(quelques changements apportés par la loi);
8. Surplus accumulé - minimum à maintenir;
9. Formation - Directeur général;
10. Bureau municipal : pose de gouttières, toiture, fondation;
11. Comptes payés et à payer - Autorisation de paiement;
12. Reddition de comptes, taxes d'accise
- Mandat à Moreau, Boisselle, Brunelle, snc;
13. Infotech - Logiciel SYGEM - Renouvellement de l'entente;
14. Informatique (logiciels)- Groupe SL;
15. Intersection Second-Ruisseau/Labonté - suivi;
16. Ponceau de la Petite Montée - Bureau des délégués
- Autorisation de la MRC;
17. Ponceau face au 910, Second Ruisseau:
mandat à C. Perreault;
18. Travaux de voirie subventionnés
- Taxes d'accise 2010-2013 et autres programmes
- Budget 2010;
19. Lot 377- Miguel Provost - Suivi;
20. Inventaire et caractérisation des systèmes de traitement des eaux usées - Suivi;
21. Société de l'agriculture
- Audiences auprès de la CPTAQ - Suivi;
22. Conformité du plan et des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement, 2e génération
- État des travaux;
23. Plan d'intégration - Pacte rural - suivi;
24. CCU : procès verbaux des réunions du 27 novembre 2008, du 7 et du 15 juillet 2009;
25. Schéma de couverture de risques;
- 26.1 Nouvelle programmation - Suivi
- 26.2 Borne sèche- Subvention
(dont la taxe d'accise): Suivi;
26. Exigences de la CSST - Résolution de la FQM (adoptée par la MRC);
27. Hydro-Québec - Programme diagnostic " Mieux consommer " - Fin;
28. Patinoire - entretien;
29. Période de question;
30. Levée de la séance;

Donné à Calixa-Lavallée, le 28 août 2009
par *Alain Beauregard*,
Secrétaire-trésorier, Directeur général,
Municipalité de Calixa-Lavallée
Tel: 450 583-6470;
Fax: 450 583-5508



Le mot du maire

Bonjour, à tous

Le vendredi 28 août dernier, j'annonçais, lors du conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités, mon retrait de la vie politique municipale. En effet, j'indiquais aux membres de la FQM mon intention de ne pas briguer les suffrages prévus lors des élections

municipales du 1er novembre prochain.

Après trois mandats bien remplis à titre de maire et un à titre de conseiller municipal, d'autres défis m'attendent. Mes deux derniers mandats de maire furent particulièrement intenses. Je profite de l'occasion pour remercier les conseillères et conseillers avec qui j'ai pu travailler à l'avancement de notre municipalité. Néanmoins, notre village a connu des développements importants et a su rayonner au-delà de nos différents et des frontières de notre municipalité.

Permettez-moi de vous les rappeler :

1. Rapatriement à Calixa-Lavallée des fonctions urbanistiques qui avaient été déléguées à la municipalité de Verchères.
2. Mise en place du service des Loisirs de Calixa-Lavallée et lancement du programme des Olympiades inter municipal avec les municipalités de Saint-Marc, Saint-Antoine, Saint-Roch, Saint-Denis et Saint-Charles-sur-Richelieu ainsi que de nombreuses activités de Loisirs entre autres, la fête de Noël, le bricolage des samedis matin et la dégustation de vins.
3. Devant un taux de décrochage scolaire de plus de 40% chez les garçons du secondaire de notre municipalité, nous avons implanté un programme d'aide aux devoirs s'adressant aux enfants du primaire afin de mieux les préparer aux exigences des études du niveau secondaire.
4. Implantation, en collaboration avec Bell Canada, du service Internet haute vitesse sur le territoire de Calixa-Lavallée.
5. Installation de 8 bornes d'incendie et engagement d'un préventionniste en incendie afin de mieux protéger les citoyens contre les risques d'incendie. Mise à niveau des pompes d'alimentation d'eau potable, de la pompe incendie ainsi que l'automatisation de la chloration de l'eau potable.
6. Modernisation des équipements de bureautique de la Mairie : nouveaux ordinateurs, nouveau système téléphonique et nouvelle photocopieuse couleur.
7. Construction d'une cuisine communautaire à la Mairie.
8. Construction du café-rencontre à la Mairie.
9. Reconstruction de la patinoire.

10. Renégociation du pacte rural qui passa de 42 000\$ annuellement à près de 140 000\$ par année jusqu'en 2014 soit, plus de 700 \$ par famille annuellement.

11. Réalisation et dépôt d'une étude exhaustive sur le Patrimoine bâti de Calixa-Lavallée. Une aide financière de 20 000 \$ nous fut octroyée par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine afin de réaliser l'étude.

12. Acceptation de la candidature de la municipalité de Calixa-Lavallée au sein de l'association des plus beaux villages du Québec.

13. Entente avec les municipalités de Verchères et Saint-Antoine-sur-Richelieu afin de proposer au gouvernement du Québec un projet pilote sur la gestion des eaux usées en milieu rural. Pour la première étape, nous avons obtenu une subvention de 80% de la valeur du coût des travaux.

14. Reconnaissance par la MRC, le Ministère des Affaires municipales et des Régions et la Commission de la Protection du Territoire agricole, la CPTAQ, du droit des artisans d'exercer, en zone verte, leur art sur leur propriété et par conséquent la reconnaissance du droit d'y gagner leur vie.

15. Aides apportées à l'implantation et au financement de l'organisation Chants de Vieilles qui fête leur 5e anniversaire cette année.

16. Aides financières à la restauration des bâtiments du terrain de la Société d'agriculture du comté de Verchères.

17. Aides financières apportées à la préparation du terrain pour le concours hippique de dressage aux quatre vents et à la réparation de l'écurie du terrain d'exposition.

18. Présider la Commission responsable de la rédaction du plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable 2009-2013 de la Communauté métropolitaine de Montréal.

19. Présider le Comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal avec l'objectif d'implanter une politique de développement durable avec l'aide de l'agriculture péri urbaine.

20. Membre du Conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

21. Membre de la Commission des transports de la Communauté métropolitaine de Montréal.

22. Membre du conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités.

23. Membre de la Commission permanente de l'aménagement de l'agriculture et de l'environnement à la Fédération Québécoise des Municipalités.

Voilà succinctement les réalisations qui me viennent en tête. Je souhaite à chacun des citoyens de Calixa-Lavallée une très bonne continuité dans l'aventure de leur vie. Pour moi et ma famille, nous espérons tourner la page sur ces dernières années qui auront été à la fois palpitantes et difficiles. Voilà qui illustre bien qu'il n'y a pas de bien sans mal.

Jean-Robert Grenier, votre maire jusqu'au 5 novembre 2009.

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Session ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le lundi 3 août 2009, à compter de 20 heures.

Sont présents : Mesdames les conseillères Éva Borocz, Diane Chaput et messieurs les conseillers Claude Jutras, Pierre St-Louis et Ghislain Beauregard, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Robert Grenier, en présence de monsieur Alain Beauregard, directeur général et secrétaire-trésorier.

Un poste de conseiller vacant.



OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00. Il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009
- Adoption ;
3. Affaires découlant du procès verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009 ;
4. Correspondance;
5. Rapport des comités ;
6. Poste de manœuvre, homme à tout faire - Contrat;
7. Entretien ménager - Contrat;
8. Comptes payés et à payer - Autorisation de paiement;
9. Financement des centres d'urgence 9-1-1
- Règlement;
10. Intersection Second-Ruisseau/Labonté - Suivi ;
11. Réfection de quelques ponceaux
- Mandat à C. Perreault Construction inc
12. Ponceau de la Petite Montée - Bureau des délégués
- Rapport de l'ingénieur;
13. Sel de déglacage - Achat ;
14. Inventaire et caractérisation des systèmes de traitement des eaux usées - Suivi ;
15. Société de l'agriculture
- Audiences auprès de la CPTAQ - Suivi ;
16. Comité consultatif d'urbanisme
- Compte rendu des réunions du 27 novembre 2008 et du 7 et 15 juillet 2009- Adoption ;
17. 599, rue Beauce - Demande de dérogation mineure
- Piscine ;
18. Aménager paysager - Gestion Pierre Jacques
- Abrogation de la résolution no 2006-05 ;
19. Projet de morcellement (agrandissement)
- Gestion P. Jacques ;
20. Conformité du plan et des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement, 2e génération
- État des travaux ;
21. Schéma de couverture de risques - Suivi ;
22. Plan d'intégration du Pacte rural pour mettre en valeur les acquis de Calixa-Lavallée ;
23. Hydro-Québec - Programme diagnostique " Mieux consommer " - Résultat au 3 août 2009;
24. Patinoire - Entretien;
25. Période de questions;
26. Clôture de la séance.

Reporté en cours de séance:

16. Comité consultatif d'urbanisme
- Compte rendu des réunions du 27 novembre 2008 et du 7 et 15 juillet 2009
- Adoption

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2009

Sur proposition, il est unanimement résolu :
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009 tel que déposé.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2009

Le directeur général résume le suivi fait à la séance ordinaire du 6 juillet 2009 notamment, en matière de voirie (intersection Second Ruisseau/rang Labonté), le plan d'urbanisme et le schéma de couverture de risques.

4. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font état des sujets pour lesquels ils ont mandat.

- Voirie:

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population sur le lignage qui a été effectué, le remplacement prochain de trois ponceaux sur le chemin du Second Ruisseau. Concernant la réfection du pont du village, il invite la population à porter plainte auprès du député à l'Assemblée nationale sur les motifs que des travaux similaires ont été réalisés il y a à peine un an et demi. De plus, il est demandé au directeur général de faire pression auprès de la police pour une patrouille intensive de la circulation (vitesse) sur la voie de contournement.

- Culture, patrimoine :

Madame la conseillère Diane Chaput rappelle la première fête au village organisée par les Loisirs de Calixa-Lavallée qui aura lieu samedi le 15 août 2009 et monsieur Jutras invite la population à se joindre aux hommages qui seront adressés à monsieur Jean-Paul Jacques, il souligne la collaboration du comité des Loisirs à l'organisation de cet événement.

- Urbanisme :

Madame la conseillère Éva Borocz informe la population des réunions du comité consultatif d'urbanisme qui ont amené à une première version du plan d'urbanisme qui sera soumise au prochain comité.

- Sécurité publique / matières résiduelles

Rien à signaler de la part de monsieur le maire.

- Environnement :

Rien à signaler de la part de monsieur Jutras

- Bibliothèque, loisirs et salle municipale :

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population que des soumissions seront éventuellement déposées **au prochain caucus pour la réparation du toit et l'infiltration d'eau par les fondations.**

- Transport adapté :

Rien à signaler de la part de monsieur le conseiller Claude Jutras.

- Communauté métropolitaine de Montréal/MRC Lajemmerais

Rien à signaler de la part de monsieur le maire.

5. CORRESPONDANCE

- Lettre datée du 29 juin 2009 de **Me Céline Lahaie, secrétaire de la Commission municipale**, transmettant la décision de la Commission sur la fin de mandat du conseiller monsieur René Jacques ;

- Lettre datée du 23 juillet 2009 de monsieur **Daniel Savoie, directeur adjoint, Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie**, demandant les extraits réglementaires relatifs à la protection de la bande riveraine et à l'épandage de matières fertilisantes ;

- Lettre datée du 24 juillet 2009 de **madame Lucie Tremblay, directrice, Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire, Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales**, transmettant l'analyse d'une plainte concernant l'application de la réglementation d'urbanisme et les agissements du maire dans le dossier de la scierie artisanale. La Direction du ministère n'a pas l'intention d'intervenir et ferme le dossier. Lecture séance tenante;

- Lettre datée du 24 juillet 2009 de **monsieur Marc Dion, sous-ministre, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec** invitant monsieur le maire à participer à l'élaboration d'une nouvelle politique agricole et agroalimentaire québécoise. Lecture séance tenante.

6. POSTE DE MANŒUVRE - CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel de candidature paru dans l'Édition de l'Oiseau-Mouche du 7 juillet 2009 ;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE RETENIR les services de monsieur André Vincent à titre d'employé contractuel et

DE LUI ACCORDER la rémunération convenue par le conseil réuni en caucus

7. POSTE D'ENTRETIEN MÉNAGER - CONTRAT

CONSIDÉRANT la démission de madame Chantale Émond dans un courriel daté du 12 juillet 2009 ;

CONSIDÉRANT l'appel de candidature paru dans l'Édition de l'Oiseau-Mouche du mois d'août 2009 ;

CONSIDÉRANT la description des tâches déposée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement

résolu :

DE RETENIR les services de Sylvain Brault à titre d'employé contractuel et

DE LUI ACCORDER la rémunération convenue par le conseil réuni en caucus.

8. COMPTES PAYÉS ET À PAYER- AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer depuis la séance ordinaire du 6 juillet 2009 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé et unanimement résolu :

D'AUTORISER les paiements figurant sur la liste pour un montant total de 31 842.62 \$.

9. FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 - RÉGLEMENT

CONSIDÉRANT la lettre du sous-ministre Jean-Paul Beaulieu, Ministère des Affaires municipales, de l'Occupation du territoire et des Régions datée du 26 juin 2009 ;

CONSIDÉRANT que le sous ministre annonce une mesure réglementaire pour combler le manque à gagner du financement des centres d'appel, notamment à cause de la diminution du nombre d'appareil filaire (tarifié) et de l'accroissement du nombre de cellulaire (exempté);

CONSIDÉRANT que ledit règlement n'a pas à être précédé d'un avis de motion et entrera en vigueur sur publication par le ministère dans la Gazette officielle du Québec ;

CONSIDÉRANT la lecture dudit règlement, séance tenante ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé et unanimement résolu :

D'ADOPTER ledit règlement

10. INTERSECTION SECOND RUISSEAU/LABONTÉ - SUIVI

Aucune réponse à la lettre de monsieur le maire datée du 7 juillet 2009 au ministre délégué Norman McMillan n'est parvenue à ce jour. Des pressions sont faites également pour la tonte de l'îlot pour lequel aucun accès n'est aménagé.

11. RÉFECTION DE QUELQUES PONCEAUX - MANDAT À C. PERREAU CONSTRUCTION INC

CONSIDÉRANT l'engagement de la municipalité à procéder à la réfection de son réseau routier conformément aux programmes d'aide financière du gouvernement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE CONFIER à C. Perreault Construction Inc, le mandat de remplacer les ponceaux suivants sur rang du Second Ruisseau : (nos civiques : 201, 525, 640, Second-Ruisseau) et

D'ÉTABLIR les coûts sur la base des taux horaires suivants, avant taxes : Excavatrice 2 vg : 140\$, 0,3 vg : 80\$ journalier : 50\$, camion 10 roues : 68\$, plaque vibrante : 150\$/ jour, pilon compacteur : 80\$/ jour, transport de la pelle : 125\$.

12. PONCEAU DE LA PETITE MONTÉE **- RAPPORT DE L'INGÉNIEUR**

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport (plans et devis, estimation des coûts) daté de juillet 2009, lequel rapport a été transmis à la MRC le 30 juillet pour autorisation des travaux ;

CONSIDÉRANT la résolution no 2009-06-96 et que les honoraires réclamés correspondent à l'offre de service; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis et unanimement résolu : D'AUTORISER le paiement de 4 627,88 \$ taxes incluses, à BMI, experts conseils inc pour l'arpentage, le calcul du diamètre et les plans et devis.

13. SEL DE DÉGLAÇAGE - ACHAT

CONSIDÉRANT les réserves presque épuisées ; EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu : D'AUTORISER l'achat et la livraison de 20 tonnes de sel auprès de Mines Seleine au tarif de 91,59 \$/tonne, plus taxes.

14. INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Certaines vérifications sont entreprises pour déterminer si certains bâtiments tel la mairie sont sujets aux normes du ministère en lieu et place des normes appliquées par la municipalité (Q.2-r.8) Pour les bâtiments autres que résidentiel, le débit de 3240 l départage ce qui est de responsabilité municipale (application du Q.2-r.8) de ce qui est de responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

15. SOCIÉTÉ DE L'AGRICULTURE - COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - AUDIENCES

Aucun développement depuis les audiences du 23 juin 2009.

16. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU 27 NOVEMBRE 2008 ET DU 7 ET 15 JUILLET 2009- ADOPTION

Sujet reporté.

17. 599 RUE BEUCE, **- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - PISCINE**

CONSIDÉRANT les critères de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, art. 145.4, à l'effet qu'une dérogation mineure peut être accordée si elle ne cause préjudice au voisinage et si le refus causait préjudice au requérant; CONSIDÉRANT l'affichage préalable prescrit par la loi; CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme réuni le 3 août 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu: D'ACCORDER la dérogation mineure demandée soit

l'aménagement de la piscine dans la cour avant avec conditions qu'elle ne soit pas visible de la rue par le maintien de la haie existante.

18. AMÉNAGER PAYSAGER **- GESTION PIERRE JACQUES**

- ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NO 2006-05:

CONSIDÉRANT que le propriétaire de l'entreprise monsieur Pierre Jacques planifie des travaux de rénovation intérieure et extérieure ;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de cette planification, il a entrepris des démarches d'agrandissement de sa propriété afin de se conformer aux normes environnementales ;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement planifié prévoit de l'aménagement paysager ;

CONSIDÉRANT que, pour la demande de permis précédente, une dérogation mineure avait été accordée avec conditions, entre autre, de réaliser des aménagements paysagers le long des lignes de lot et dans la cour avant ;

CONSIDÉRANT que monsieur Jacques a exposé les motifs pour lesquels ces conditions sont irréalistes notamment :

- À cause de l'étroitesse des marges latérales libres et l'incompatibilité d'une plantation avec la pratique agricole du terrain adjacent (traitement herbicide);

- L'utilisation à pleine capacité de la cour avant pour le stationnement, les manœuvres, et le détournement des véhicules lourds mal orientés par la signalisation de l'autoroute 30 (confusion entre la sortie du rang Calixa-Lavallée pour diriger ce trafic vers Verchères et la sortie de la municipalité de Calixa-Lavallée que ce trafic lourd emprunte) ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme réuni le 7 juillet 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'ABROGER les conditions relatives à l'entretien paysager dans la résolution 2006-05 soient les haies d'arbres le long des lignes de lots perpendiculaires à la rue et l'aménagement paysager dans la cour avant.

19. PROJET DE MORCELLEMENT **(AGRANDISSEMENT)- GESTION P. JACQUES :**

CONSIDÉRANT que le propriétaire de l'entreprise monsieur Pierre Jacques planifie des travaux de rénovation intérieure et extérieure ;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de cette planification, il a entrepris des démarches d'agrandissement de sa propriété afin de se conformer aux normes environnementales ;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation de la Commission de la protection du territoire agricole est requise pour l'acquisition d'une superficie d'environ 1 944 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que les démarches permettront de régulariser la situation de Gestion P. Jacques au chapitre de l'environnement, tant pour les eaux usées que pour les rejets d'exploitation ;

CONSIDÉRANT que l'entreprise P. Jacques Inc est le plus important employeur de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que les agrandissements antérieurs et futurs témoignent du dynamisme de l'entreprise ;

CONSIDÉRANT le résumé de la conversation téléphonique entre le directeur général et monsieur

Jacques le 31 juillet 2009 à l'effet que ce dernier s'engage à documenter sa demande d'autorisation pour mesures correctives des eaux usées et des rejets d'exploitation des expertises compétentes en la matière et à l'égard de toutes lois qui s'appliquent ;
CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme réuni le 7 juillet 2009 ;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :
 D'APPUYER les Entreprises P. Jacques dans ses démarches d'agrandissement auprès de la Commission de la protection du territoire agricole et de déclarer qu'il n'y a pas d'autres espaces disponibles sur le territoire municipal pour tel agrandissement.

20. CONFORMITÉ DU PLAN ET DES RÉGLEMENTS D'URBANISME - AU SCHEMA D'AMENAGEMENT REVISE - ETAT DES TRAVAUX

Le directeur général résume l'état des travaux au terme de trois réunions du comité consultatif d'urbanisme.

21. SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Des essais concluants du système électrique ont été faits pour démarrer la pompe incendie. Des démarches sont entreprises pour des tests de programmation.

22. PLAN D'INTÉGRATION DES PROJETS DU PACTE RURAL POUR METTRE EN VALEUR LES ACQUIS DE CALIXA-LAVALLÉE

CONSIDÉRANT la résolution n°2009-05-91;
CONSIDÉRANT la rencontre des membres du conseil avec messieurs Bruno Lavoie, CLD et monsieur Michel Merleau, ce 3 août 2009 ;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :
 D' AUTORISER le premier versement de 1 000 \$.

23. HYDRO-QUÉBEC - DIAGNOSTIQUE RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER - RÉSULTAT AU 8 JUILLET 2009 :

Monsieur le maire informe la population des résultats au 8 juillet soit 780 \$ sur un objectif de 1 027 \$

24. PATINOIRE - ENTRETIEN

Aucune offre de service n'a été déposée à ce jour. Un rappel sera fait.

<u>COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT</u>		
No chèque	DESCRIPTION	MONTANT
xxxxxxxxxx	Salaire des employés	4 587.63
200900224	Frais de déplacement du DG	131.06
200900196	Remises de l'employeur/ Fédéral / mai	694.03
200900195	Remises de l'employeur/ provincial/ avril, mai, juin	4 529.58
200900204	Desjardins sécurité financière/assurances coll.	514.44
200900197	Croix-Rouge contribution	100.00
200900198	Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée	1 000.00
200900199	CSST/ cotisation	31.19
200900215	BPR/ honoraires pro./ aqueduc / rue Berthiaume	2 544.10
200900222	Climatisation réparation	149.00
200900220	Assurances/ prévention/ juillet à décembre/ Soc.mutuelle	282.19
200900213	Hébergement site internet mai à 31 août	135.22
200900200	Électricité/Éclairage public	128.90
200900200	Électricité/ Aqueduc/ Beauce	29.65
200900200	Électricité/ Aqueduc/ Petit Côteau	70.78
200900200	Électricité/ café rencontre	52.97
200900200	Électricité/ mairie	266.10
200900200	Électricité/ Aqueduc/ réserve	447.60
200900206	Loisirs /mois de septembre	500.00
200900217	Fournitures produits ménagers/ essuie-main	43.09
200900223	Approv. populaire Inc: fauteuil, supp, clavier, appui-pieds	1 138.91
200900221	Honoraires professionnels/ Me Ashley (Ghislain Beauregard)	3 425.76
200900203	Informatique/ sauvegarde sécurisée juin	33.84
200900218	Informatique/ sauvegarde sécurisée juillet	33.84
200900201	Quincaillerie Desmarais/ voirie/aérosols de peinture	19.15
200900219	Bell internet 13 juillet au 12 août	115.10
200900202	Bell mobilité/ jusqu'au 31 juillet 2009/cellulaire du dg	44.59
200900205	Bell/ bibliothèque 19 juillet au 18 août	72.11
200900205	Bell/mairie 19 juillet au 18 août	206.94
200900216	Aqueduc/ vérification démarrage des pompes	597.68
200900212	Aqueduc/employé/ réception travaux/Berthiaume	20.00
200900212	Aqueduc/employé/ vérification pompe	60.00
200900212	Aqueduc/fermer et ouvrir l'eau	20.00
200900209	Aqueduc/Ville Verchères/ compteur d'eau	568.20
200900212	Aqueduc/réparation lecteur	25.00
200900175	Aqueduc/ achat d'eau 01 mai au 27 mai	1 623.93
200900207	Aqueduc/ analyse d'eau # 1068077	109.21
200900210	Aqueduc/ achat d'eau 28 mai au 26 juin	2 109.37
200900211	Aqueduc/achat de coude/Coop	4.38
200900208	MRC/ matières résiduelles/quote-part juillet	3 945.00
200900208	MRC/ sécurité incendie	38.38
200900214	Frais de cellulaire maire/ août	25.00
xxxxxxxxxx	Salaire des élus	1 368.70
	TOTAL	31 842.62

25. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Le conseil consent, à la clôture de la séance, de rencontrer les membres du comité culturel sur les sujets figurant dans la lettre de madame Élise Desrochers datée du 23 juin 2009.

26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu que la présente séance soit close à 20h45.

Ce projet de procès-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.

Élections

Des élections générales auront lieu dimanche le 1er novembre 2009.

Comme par le passé, je vous informerai régulièrement des différentes étapes menant à l'élection des membres du conseil. Les avis officiels seront affichés au babillard de la municipalité et du bureau de poste. Le présent communiqué de même que ceux qui vous seront adressés périodiquement n'ont pas préséance sur les avis officiels et le texte de loi.

Certains changements ont été apportés à la loi dont le devancement de la date pour le dépôt des candidatures et le nombre d'électeurs par bureau de vote.

- La période de dépôt des candidatures débutera le vendredi, 18 septembre pour se terminer le vendredi, 2 octobre 2009 16 h 30. Ce changement fait en sorte que le Conseil ne pourra se réunir comme prévu le lundi 5 octobre. Le conseil du mardi 8 septembre devrait délibérer sur le changement à apporter au calendrier annuel des séances du conseil.

- Il n'y aura qu'un seul bureau de vote, le nombre d'électeurs maximum par bureau ayant été augmenté à 500. Il faudra prévoir un peu plus de patience aux heures de pointe, ou encore venir voter avant ou après ces heures critiques.

Alain Beauregard

Président d'élection

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX : HUILES, PEINTURES, PILES ET SOLVANTS

Veillez prendre note que la collecte des RDD est de retour le premier samedi de chaque mois. Apportez vos contenants de peinture, vos solvants et vos piles.

Où : 771 chemin de la Beauce

Heure : 9 h 00 à 12 h 00

Prochaine collecte est le 5 septembre 2009

Matériel de bureau....au plus offrant !

La municipalité compte se départir des articles suivants :

Télécopieur de marque Brother Intellifax 2800, laser, année d'achat 2003

Imprimante HP 2600n, laserjet, couleur, année d'achat 2006

Photocopieur Konica 1015

Écran d'ordinateur LG Flatron ez , année d'achat 2008

À prendre tel quel, pas de livraison, pas de garantie.

La date limite pour faire une offre est le vendredi, 11 septembre 2009, midi.

Les personnes intéressées s'adressent au directeur général au bureau municipal ou en composant le (450) 583-6470 # 3

CAMÉRA PERDUE

Si vous avez trouvé une caméra Canon, supershot

Lors de la fête du Village de Calixa-Lavallée

Veillez la retourner au local des loisirs ou

Téléphonez au 450-583-6470 poste 5

Taxes municipales, 3^{ième} versement

Le troisième versement des taxes est prévue

Pour le 2 septembre 2009.

Écocentre Lajemmerais



MRC de Lajemmerais

Tarification en vigueur à compter du 28 juillet 2009

			Tarif de base		Ajustement selon matériaux					
Véhicule (et volume correspondant)			Résident	Non-résident	Pierre béton	Bois	Métal	Résidus verts	Bardeaux asphaltés	Matériaux non triés frais supp.
Auto			10,00 \$	20,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	5,00 \$
Camionnette avec si			15,00 \$	25,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	10,00 \$
Camion / pick up			15,00 \$	25,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	20,00 \$
Remorque	0-100 pieds3	0 – 2,85 m3	15,00\$	25,00\$	- \$	- \$	- \$	- \$	25,00\$	35,00\$
Remorque	101-125 pieds3	2,86 – 3,50m3	30,00\$	40,00\$	10,00\$	5,00\$	5,00\$	5,00\$	25,00\$	45,00\$
Remorque	126-175pieds3	3,51 – 5,00m3	75,00\$	85,00\$	15,00\$	10,00\$	10,00\$	10,00\$	55,00\$	65,00\$
Remorque	176 et +pieds3	5,00 et + m3	150,00\$	160,00\$	20,00\$	15,00\$	15,00\$	15,00\$	75,00\$	85,00\$

École de Musique

Suzie Auclair

450-583-5832

www.ecolesuzieauclair.com

Un automne musical qui saura vous plaire!

Cours privés:

- Guitare (classique, acoustique électrique)
- Violon, alto
- Piano/clavier
- Chant populaire
- Basse électrique
- Théorie musicale

Cours de groupe:

- Musique d'ensemble (duo, trio, quatuor...)
- Ateliers de band
- Théorie musicale
- Orchestre de guitares classiques

Ateliers spéciaux:

- Technique à la guitare: vendredi 9 octobre 2009 de 18h à 20h
- Initiation au chant: samedi 21 novembre 2009 de 14h à 17h
- Initiation aux percussions: date à confirmer

Activités musicales de l'École:

- Musique d'ambiance au Salon des Artisans de Verchères: 24 et 25 oct.
- Déjeuner Gourmet musical au resto La Brunnoire: dim 8 nov. 10h à 14h
- Spectacle de Noël: samedi 12 décembre

Tous niveaux, tous âges, tous styles

Une équipe de professeurs dynamiques, diplômés et expérimentés

Possibilité de faire des spectacles

Location d'instruments de musique

Situé dans le vieux Verchères ; ambiance chaleureuse

Début de la session d'automne: 14 septembre 2009

Inscriptions/informations: 450.583.5832



Carmen Ostiguy
est native
de Farnham.

Elle déploie un
intérêt marqué
pour les lettres
depuis
belle lurette.

Chez elle,
l'écriture se
transmute en un
sport extrême,
une expérimentation,
voire
une thérapie.

Car c'est dans
les petits mots,
nous dit-elle,
que se retrouvent
les meilleurs
onguents !

SUDOKUMOT 11

La grille

Comme celle du SUDOKU traditionnel, la grille du SUDOKUMOT est composée de colonnes et de rangées qui se coupent de manière à former des cases qui doivent être remplies. Là où elle se distingue, c'est à l'intérieur des petites frilles: certaines d'entre elles sont ombragées en diagonale. C'est la clé qui permettra de remplir la grille.

Les éléments

Les éléments utilisés dans ce jeu sont les lettres. Celles qui sont utilisées pour chacune des grilles sont présentées sous la forme d'un anagramme.

Les règles du jeu

Vous devez suivre les règles du SUDOKU en positionnant les lettres à résoudre l'anagramme. Disposez ensuite le mot trouvé dans la diagonale, de gauche à droite

OURS VACHE

	S	U				A		
	H		O					E
	E			C	U		V	R
						R	S	V
				R	V			
							H	
	U	E			O		A	C
	A	S	V	H		U		

_ H _ _ R _ _ _ _

Cambriolés

Cette grille est une gracieuseté
de Madame Carmen Ostiguy
www.jongleusedemots.com



COMITÉ CULTUREL ET PATRIMONIAL DE CALIXA-LAVALLÉE

Activités pour les enfants, samedi le 12 septembre à 10h00, au Bistro, sur le site du Festival de Chant de Vieilles

Encore cette année, les membres du comité accueilleront les enfants dès 10h00 et leur proposeront cette fois-ci, la confection d'une murale, constituée de découpures d'anciennes affiches, de photos, etc, relatives à Chants de Vieilles.

L'année dernière, les enfants avaient été invités à peindre sur des lumignons en verre et un montage de ces petites oeuvres a été réalisé par un membre du comité, François Paquet. Vous aurez le loisir d'admirer le joli résultat lors de votre visite durant le festival.

Souper communautaire d'accueil - Jumelage des festivals - jeudi, le 10 septembre

C'est avec grand plaisir que le comité culturel et patrimonial s'est joint au Festival de Chants de Vieilles pour organiser cette belle rencontre avec des chanteurs bretons de la ville de Bovel en France. Ce souper communautaire auquel vous êtes tous conviés sera l'occasion d'accueillir avec chaleur ces invités de marque.

Nous vous rappelons les informations nécessaires:

Quand: Jeudi, le 10 septembre 2009 à 18h00

Où: Mairie de Calixa-Lavallée

Contribution: 1 plat d'accompagnement (salade, dessert ou fromage)

Un repas chaud maison vous sera servi gracieusement par les membres du comité.



Réservation requise avant le 8 septembre: par téléphone au 450-583-5512 ou par courriel:

danielle.charette@sympatico.ca . SVP veuillez indiquer votre nom, le nombre de personnes ainsi que le plat d'accompagnement que vous souhaitez apporter.

N.B. l'adresse courriel parue dans l'invitation distribuée la semaine dernière contenait une petite erreur.

Journées de la Culture les 25, 26 et 27 septembre 2009

Les membres du comité sont heureux de vous proposer ces deux activités:



Exposition solo de Serge Chagnon, artiste peintre

Vendredi, vernissage de 19h00 à 21h00

Samedi et dimanche: rencontre et échanges avec l'artiste de 10h00 à 16h00

Lieu: Café rencontre de la Municipalité

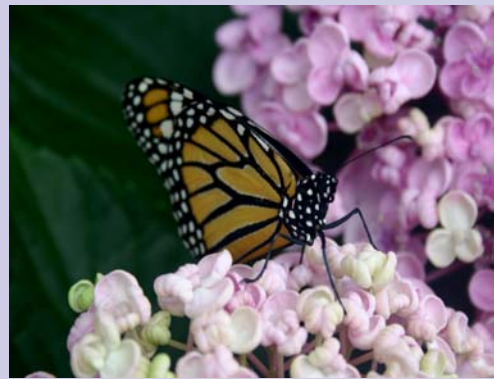
Exposition de photographies par Diane Parent

Thématique:

Oiseaux, Papillons et Paysages

Samedi et dimanche: rencontre et échanges avec Madame Parent, de 10h00 à 16h00

Lieu: Salle du Conseil, à la Municipalité





Terrain de Jeux 2009

Une belle réussite

Malgré les orages et la pluie, l'édition 2009 du Terrain de jeux des loisirs de Calixa-Lavallée fut à la hauteur de nos espérances. Avec des inscriptions record de 40 enfants, les loisirs peuvent se dire : Mission accomplie.

Durant 8 semaines, les jeunes ont voyagé au gré des fantaisies des animateurs, Citronnelle, Hinata, Spag, Cheetah et Bibinne qui les ont fait voyager, rire et s'amuser.

Il y a eu 5 sorties auxquelles les jeunes ont été conviés. Le Hameau des Marguerites fut notre seule sortie extérieure. La petite pluie qui tombait n'a pas arrêté le plaisir et l'enthousiasme de nos voyageurs. Il y a eu le Capitaine Gribou et son île aux trésors, Funtropolis, le Musée de Ramezay et l'Atrium à Montréal. Pour notre dernière sortie, nous sommes allés découvrir l'Afrique avec la compagnie Afrique en mouvement. Les jeunes ont dansé, appris le «gumboots» et ont démontré leur talent au tam-tam.

Comme les années passées, les loisirs des villages voisins nous ont conviés à leur Pow wow de fin d'été. Nous nous sommes donc déplacés jusqu'à St-Marc afin de nous amuser en grand nombre. Beaucoup de jeux, une structure gonflable à l'eau et un spectacle de magie.



Il y a eu aussi notre spectacle de fin d'été dans lequel les jeunes ont pu manifester toute l'énergie qui les habite. Marie-Mai, Star académie, la panthère rose et même Kiss étaient au rendez-vous.

Un bel été qui se termine avec le soleil. Bonne rentrée scolaire à tous et à l'été prochain!

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Rencontre de chanteurs, musiciens, danseurs et curieux

6e édition

11-12-13 septembre 2009

Calixa-Lavallée, QUÉBEC

50 583-5631

info@chantsdevieilles.com

www.chantsdevieilles.com

Lieu :

Site de l'Exposition agricole du Comté de Verchères
602 rang de la Beauce, Calixa-Lavallée (Québec)
Autoroute 30 / Sortie Calixa-Lavallée (# 149).

Autobus-Navette

Horaires: chantsdevieilles.com

Réservations requises: 450-583-5631

Circuit 700 Longueuil-Verchères-Sorel-Tracy
(www.citsv.qc.ca).

Une navette assurera le transport entre l'Église de Verchères et le site

Tarifs:

PASSEPORT:

Journée, Fin de semaine

Aînés, étudiants et adolescents*: 15\$ / 20\$

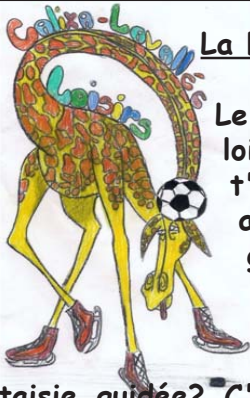
Adulte : 20\$ /25\$

Famille** : 35\$ / 45\$

Solution Sudokumot 11

C	S	U	E	V	R	A	O	H
V	H	R	O	A	S	C	U	E
A	E	O	H	C	U	S	V	R
E	C	A	U	O	H	R	S	V
U	O	H	S	R	V	E	C	A
S	R	V	C	E	A	O	H	U
H	U	E	R	S	O	V	A	C
R	A	S	V	H	C	U	E	O
O	V	C	A	U	E	H	R	S

C
H
O
U
R
A
V
E
S



La Fantaisie Guidée

Le 19 septembre 2009, les loisirs de Calixa-Lavallée t'invitent à participer à un après-midi qui peut changer les choses!

Tu te demandes sûrement ce qu'est la fantaisie guidée? C'est un projet qui peut t'aider à réaliser les idées que tu as en tête pour la municipalité.

Et oui, tous les citoyens âgés entre 14 ans et 99 ans sont donc invités à venir participer à des tables rondes pour une large consultation.

Dès 13h00, les personnes présentes seront dirigées vers une table. (Un maximum de 8 participants / table) Les membres du groupe devront faire part de leurs idées et/ou des projets qu'ils aimeraient voir se réaliser dans la municipalité. Ensuite, chaque table discutera des idées soumises. Toutes les personnes ont le droit de parole, du plus jeune au plus âgé et du projet le plus simple au projet le plus démesuré, car rien n'est impossible.

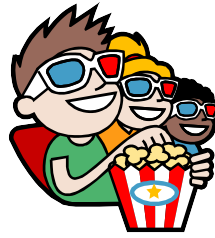
Le but de cette rencontre est de définir les envies des Calixois et Calixoises et de choisir les projets les plus en demande et les plus profitables pour les citoyens de Calixa-Lavallée.

Il est donc important que tu y sois, nous avons besoin de tes idées pour les réaliser! Ton opinion est primordial.

Nous aimerions que tu confirmes ta présence avant le 4 septembre 2009, en téléphonant au 450-583-6470 poste 5. (Tu peux y laisser un message avec ton nom et ton numéro de téléphone)

En espérant t'avoir parmi nous le 19 septembre prochain.

Les Loisirs de Calixa-Lavallée



Un but presque atteint.

Un petit mot pour vous informer que notre objectif d'acheter un projecteur et un écran blanc est sur le point d'être atteint. En effet, avec 50% de la récolte des bouteilles et un pourcentage des profits réalisés lors de la fête du 15 août, notre but est presque réalisé. Ce projecteur nous permettra d'organiser des soirées film pour les ados quelques vendredis dans l'année. Avec encore un peu de travail, notre but sera atteint. Merci!

Soirée en l'honneur de nos bénévoles.

Afin de souligner l'apport important de nos bénévoles lors de la fête du 15 août, les loisirs organisent une soirée surprise en leur honneur.

Le bénévolat est une action gratuite qui change souvent la dynamique des activités et lors de cette journée, ces bénévoles ont été des acteurs essentiels au bon plaisir des gens.

Leur sourire, leur énergie et leur disponibilité nous ont permis de vivre une excellente première édition de la fête de Calixa-Lavallée.

Donc, samedi, le 19 septembre vous serez invités à venir vous amuser avec nous. Ce sera notre humble façon de vous dire **MERCI!**



L'équipe du journal:

Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée

Directeur: Gérard Guérin

Collaborateurs: Alain Beaugard et Nicole Jacques

Un comité ad hoc de bénévoles oeuvre pour la lecture et la révision des textes pour chacun des numéros du journal.



L'oiseau-Mouche se dégage de toutes

responsabilités en rapport aux opinions publiées.

Courriel de la municipalité: info@calixa-lavallee.ca

Courriel du directeur du journal : gerard.guerin@polymtl.ca

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)

Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)